

FICHE SANTÉ-SÉCURITÉ

Enamel Pro® Pâte de prophylaxie dentaire

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE

Identification du produit: 9007613

Nom du produit: Enamel Pro® Pâte de prophylaxie dentaire

Premier® Dental Products Company
1710 Romano Drive
Plymouth Meeting, PA 19462 É.-U.
Tél. : 610.239.6000 Téléc. : 610.239.6171
Téléphone en cas d'urgence: 610.239.6000

Utilisation recommandée : Pour les procédures de nettoyage et de polissage dans le cadre d'un traitement de prophylaxie dentaire administré professionnellement.

Restrictions d'utilisation : Réservé à un usage professionnel.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance chimique

Irritation cutanée cat. 2

Irritation oculaire cat. 2

Pictogramme(s) de danger Point d'exclamation



Mot-indicateur : Attention, Danger

Mentions de danger :

H319 Provoque une irritation oculaire grave

H315 Provoque une irritation cutanée

H302 Nocif en cas d'ingestion

3. COMPOSITION ET INGRÉDIENTS

| Nom chimique: | Numéro CAS : | WT%: | Classifications : |
|-------------------------------|---------------------|-------------|---|
| Glycérol 30-50% | 56-81-5 | 30-50% | Irritation cutanée cat. 2 Irritation oculaire cat. 2 |
| Phosphate Dibasique De Sodium | 7558-79-4 | 1-10% | Irritation cutanée cat. 2 Irritation oculaire cat. 2 |

4. INFORMATIONS SUR LES PREMIERS SOINS

(SYMPTÔMES)

Contact avec

la peau : Il pourrait se produire une faible irritation au niveau de la région affectée.

Contact avec

les yeux : Il pourrait se produire une irritation et des rougeurs.

Ingestion : Il pourrait se produire une irritation de la gorge.

Inhalation : Il pourrait se produire une irritation de la gorge combinée avec une sensation de restriction au niveau de la poitrine.

(ACTION)

Contact avec

la peau : Lavez immédiatement avec beaucoup de savon et d'eau.

Contact avec

les yeux : Rincez l'œil à l'eau courante durant 15 minutes.

Ingestion : Rincez la bouche avec de l'eau.

Inhalation : Consultez un médecin.

5. MESURES DE COMBAT CONTRE LE FEU

- Procédé d'extinction :** Un procédé adéquat au milieu environnant doit être utilisé.
Dangers d'exposition : Émet des fumées toxiques lors de la combustion.
Protection : Portez un appareil de respiration autonome. Portez des vêtements protecteurs pour éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pompiers : éviter le contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES SUIVANT UN DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions personnelles :** Pour des détails concernant les précautions personnelles, reportez-vous à la section 8 de la FTSS.
Précautions environnementales : Ne laissez pas s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.
Méthodes de nettoyage : Rincez le site de déversement avec de grandes quantités d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Exigences en manipulation :** Évitez de répandre des poussières dans l'air.
Conditions d'entreposage : Entrez dans un endroit frais et bien aéré.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION et PROTECTION PERSONNELLE

- Mesures d'ingénierie :** Assurez une aération suffisante de l'endroit.
Protection respiratoire : Dispositif de protection respiratoire avec filtre de poussières.
Protection des mains : Gants protecteurs
Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Assurez-vous qu'un bassin oculaire est à proximité.
Protection de la peau : Vêtements protecteurs.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État :** Pâte

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité :** Stable dans des conditions normales
Conditions à éviter : Chaleur
Matières à éviter : Agents oxydants puissants. Acides puissants.
Produits de décomposition dangereux : Émet des fumées toxiques lors de la décomposition.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Ingrédients dangereux :**
GLYCÉROL
IHL RAT CL50>4 mg/kg
ORL RAT DL50>12 600 mg/kg
SKN RBT DL50>12 600 mg/kg
Taux d'exposition : Pour connaître les symptômes des voies d'exposition, référez vous à la section 4 de la FTSS.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Ingrédients dangereux :**
GLYCÉROL
POISSON 96H CL50>100 100 mg/kg
POISSON TÊTE-DE-BOULE 96H CL50 44 00 mg/l
CYPRIN DORÉ 96H CL50 5 000 mg/l
Persistance et dégradation naturelle : Biodégradable
Potentiel de bioaccumulation : Aucune bioaccumulation potentielle.
Autres effets indésirables : Écotoxicité négligeable.

13. CONSIDÉRATIONS SUR LA MISE AU REBUT DE PRODUIT

- N.B. :** Nous attirons l'attention de l'utilisateur sur l'existence possible de règlements nationaux ou régionaux concernant la mise au rebut.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Non réglementé

ADR/RID
IMDG/IMO
IATA/OACI

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Mentions de risque : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Mentions de danger :

H319 Provoque une irritation oculaire grave
H315 Provoque une irritation cutanée
H302 Nocif en cas d'ingestion
H032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

Mentions de prudence :

P264 Se laver soigneusement après la manipulation du produit.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P330 Rincer la bouche.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P330 Rincer la bouche.
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale et nationale.

Remarque : Les informations réglementaires données ci-dessus indiquent seulement les principales réglementations qui s'appliquent particulièrement au produit décrit sur la fiche de santé-sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence possible de dispositions complémentaires qui complètent ces règlements. Consultez tous les règlements ou dispositions internationaux, nationaux et locaux applicables.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision par Premier : 12/21/2015

Numéro de la révision : 6

Numéro de fournisseur : 013015

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne constitueront pas une garantie pour toute caractéristique particulière du produit et n'établiront pas une relation contractuelle légalement valide. L'entreprise Premier Dental Products n'offre pas de garanties expresses ni implicites en ce qui concerne les informations disponibles dans ce document et n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne leur exactitude et exhaustivité. Premier Dental Products conseille aux personnes qui reçoivent ces informations de déterminer elles-mêmes si elles répondent à leurs besoins particuliers.

121553 Eng Rev6 FR Rev6